



Haïti et l'arme sismique

Par [Thierry Meyssan](#)

Mondialisation.ca, 27 janvier 2010

[Réseau Voltaire](#) 27 janvier 2010

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Militarisation](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

Beyrouth, le 25 janvier 2010

La polémique ouverte par la publication sur notre site d'un article évoquant la possible origine artificielle du tremblement de terre à Haïti requiert quelques précisions. Oui, l'arme sismique existe et les Etats-Unis, entre autres, la possèdent. Oui, les forces états-uniennes étaient pré-positionnées pour se déployer sur l'île. C'est insuffisant pour conclure, mais cela mérite réflexion.

En publiant « Les Etats-Unis ont-ils provoqué le tremblement de terre à Haïti ? », notre objectif était de relayer une question qui agite les milieux militaires et médiatiques dans plusieurs pays, mais était ignorée dans d'autres [1]. Cela ne vaut pas prise de position. Simplement, fidèles à notre méthode, même si elle est souvent mal comprise, nous considérons qu'on ne peut comprendre les relations internationales qu'en étudiant ce que pensent les dirigeants de la planète. Le conformisme ambiant conduit à ce que lorsque nous rendons compte des débats à Washington, personne ne s'en offusque, mais quand nous relayons les débats des pays non-alignés, nous assistons à une levée de boucliers en Europe. Tout se passe comme si les Européens jugent a priori que seules les problématiques « occidentales » sont pertinentes et que les autres sont déraisonnables.

Un de nos collaborateurs a tenté de retracer l'origine de l'imputation selon laquelle le tremblement de terre à Haïti pourrait être artificiel. Il s'est inquiété qu'il puisse s'agir d'une pure intoxication introduite par un certain David Booth (alias Sorcha Faal) qui se serait propagée dans des milieux gouvernementaux dans le monde. En définitive, nous ne savons pas avec certitude qui est la source initiale, mais nous savons que cette question est débattue au plus niveau dans plusieurs Etats en Amérique latine, en Europe orientale et en Asie.

En tant que responsable de publication du Réseau Voltaire, j'ai fait le choix de rechercher et de traduire la dépêche de ViveTV, qui avait été éditée sous forme de communiqué sur le site web du ministère de l'Information du Venezuela, et de la publier avec le sujet vidéo de Russia Today, en les assortissant d'un remarque préliminaire : « *Etrangement, la télévision vénézuélienne source ses imputations en désignant l'armée russe, tandis que la télévision russe source les mêmes imputations en désignant le président Chavez.* »

Si ces éléments ont été repris avec fidélité par de nombreux journaux, notamment au Proche-Orient, ils ont été déformés par la presse atlantiste en s'appuyant sur l'article de Sorcha Faal. Celui-ci a extrait des passages du texte de ViveTV, et les a placés entre guillemets dans la bouche du président Chavez. Ce qui était une hypothèse de travail devenait alors une position gouvernementale. Certains de ces journaux sont allés plus loin

encore en inventant de toutes pièces le contexte dans lequel le président vénézuélien se serait exprimé, de manière à conclure que le le président et son auditoire sont atteints de délire anti-américain aigu, et que le Réseau Voltaire participe de la même pathologie.

Ne nous laissons pas intimider par cette manipulation et approfondissons cette hypothèse.

Que savons nous de l'arme sismique aujourd'hui ?

Durant la Seconde Guerre mondiale des chercheurs néo-zélandais ont tenté d'élaborer une machine à provoquer des tsunamis qui puisse être utilisée contre le Japon. Les travaux furent dirigés par l'Australien Thomas Leech de l'université d'Auckland, sous le nom de code « Projet Seal ». Plusieurs expériences à petite échelle furent réalisées, en 1944-1945, à Whangaparaoa. Elles furent couronnées de succès.

Les Etats-Unis considéraient ce programme comme aussi prometteur que le « projet Manhattan » de fabrication d'une bombe atomique. Ils désignèrent le docteur Karl T. Compton pour faire la liaison entre les deux unités de recherche. Compton était le président du MIT. Il avait déjà recruté de nombreux savants pour l'effort de guerre et il était l'une des huit personnes chargées de conseiller de président Truman sur l'usage de la bombe atomique. Il pensait que celle-ci pouvait fournir l'énergie nécessaire à l'équipe de Leech pour provoquer de plus vastes tsunamis.

Les travaux de Thomas Leech furent poursuivis durant la Guerre froide. En 1947, George VI éleva le savant à la dignité de Chevalier de l'Empire britannique pour le récompenser d'avoir élaboré une arme nouvelle. Le Projet Seal étant toujours un secret militaire, il ne fut pas révélé à l'époque qu'il était honoré pour la bombe à tsunami. Par la suite, les services US se sont appliqués à faire croire que ces recherches n'avaient jamais existé et que tout cela n'était qu'un leurre pour impressionner les Soviétiques. Cependant, l'authenticité des essais de Leech a été établie, en 1999, lorsque une partie de la documentation a été déclassifiée par le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères. Officiellement les études ont repris aujourd'hui à l'université de Waikato. [2]

On ignore si les recherches anglo-saxonnes ont été poursuivies durant les années 60, mais elles ont repris par la force des choses lorsqu'il fut décidé de procéder à l'abandon des tests nucléaires dans l'atmosphère au profit de tests sous-marins. Les Etats-Unis craignaient de provoquer involontairement des tremblements de terre et des tsunamis. Ils voulaient donc savoir le faire volontairement.

Officiellement, à la fin de la guerre du Vietnam, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont renoncé aux guerres environnementales (tremblements de terre, tsunamis, bouleversement de l'équilibre écologique d'une région, modifications des conditions atmosphériques - nuages, précipitations, cyclones et tornades-, modification des conditions climatiques, des courants océaniques, de l'état de la couche d'ozone ou de l'ionosphère) en signant la « Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles » (1976).

Toutefois, à partir de 1975, l'URSS a ouvert de nouvelles recherches de Magnétohydrodynamique (MHD). Il s'agissait d'étudier la croute terrestre et de prévoir les séismes. Les Soviétiques étudièrent la possibilité de provoquer de petits séismes pour en éviter un grand. Ces recherches furent bientôt militarisées. Elles aboutirent à la construction de Pamir, la machine à tremblement de terre.

Lors du démantèlement de l'URSS, des responsables de ce programme décidèrent par appât du gain de passer aux Etats-Unis, mais leur recherche étant inachevée le Pentagone refusa de payer. En 1995, alors que la Russie était gouvernée par Boris Eltsine et l'oligarque Viktor Tchernomyrdine, l'US Air Force recruta les chercheurs et leur laboratoire à Nijni Novgorod. Ils y construisirent une machine beaucoup plus puissante, Pamir 3, qui fut testée avec succès. Le Pentagone acheta alors les hommes et le matériel et les transporta aux USA, où ils furent intégrés au programme HAARP.

Extrait d'un documentaire de National Geographic (2005)

De possibles usages de l'arme sismique ont été évoqués au cours des dernières années, notamment en Algérie et en Turquie. Toutefois, le cas le plus discuté est celui du séisme du Sichuan (Chine), le 12 mai 2008. Durant les 30 minutes précédant le tremblement de terre, les habitants de la région ont observé d'inhabituelles couleurs dans le ciel. Si certains voient dans ces événements des signes du Ciel retirant sa confiance au Parti communistes, d'autres les interprètent de manière plus rationnelle. L'énergie utilisée pour provoquer le séisme aurait également provoqué des perturbations de l'ionosphère. Dans les mois qui suivent, le web et les médias chinois diffusent et discutent cette hypothèse aujourd'hui considérée comme certaine par l'opinion publique chinoise.

30 minutes avant le tremblement de terre du Sichuan

Retour à Haïti

Rien ne distingue un séisme provoqué d'un séisme naturel, cependant on ne sait provoquer que des séismes superficiels, comme celui d'Haïti.

Ce qui suscite le trouble, c'est que la réaction des Etats-Unis. Alors que les médias atlantistes se contentent de relayer la polémique sur les violations de la souveraineté haïtienne, les médias latinos-américains s'interrogent sur la rapidité du déploiement des GI's : dès le premier jour, plus de 10 000 soldats et contractants sont arrivés à Haïti. Cet exploit logistique s'explique simplement. Ces hommes étaient déjà pré-positionnés dans le cadre d'un entraînement militaire. Sous l'autorité du commandant en second du SouthCom, le général P. K. Keen, ils participaient à la simulation d'une opération humanitaire, à Haïti, après un ouragan. Keen et son équipe étaient arrivés quelques jours auparavant. Au moment précis du tremblement de terre, ils se trouvaient tous à l'abri, à l'ambassade US qui est construite selon les normes anti-sismiques, à l'exception de deux hommes qui se trouvaient à l'hôtel Montana et qui auraient été blessés.

Le général Keen a donné de nombreuses interviews à la presse états-unienne, qui a multiplié les reportages et émissions à propos des opérations de secours. Il a souvent fait mention de sa présence à Port-au-Prince durant le séisme, mais jamais des motifs de cette présence.

Parmi les objectifs de l'exercice militaire figurait le test d'un nouveau logiciel permettant de coordonner les efforts humanitaires des ONG et des armées. Dans les minutes qui ont suivi la catastrophe, ce logiciel a été mis en ligne et 280 ONG s'y sont inscrites.

Il est légitime de se demander si ces coïncidences sont ou non l'effet du hasard.

[1] « [Les Etats Unis ont-ils provoqué le tremblement de terre à Haiti ?](#) », *Réseau Voltaire*, 22 janvier 2010.

[2] « [Tsunami bomb NZ's devastating war secret](#) » et « [Devastating tsunami bomb viable, say experts](#) », par Eugene Bingham, *New Zealand Herald*, 25 et 28 septembre 1999. « [Experimental bomb to create huge tidal wave was tested in 1944](#) » par Kathy Marks, *The Independent*, 27 septembre 1999.

Thierry Meyssan, Analyste politique français, président-fondateur du [Réseau Voltaire](#) et de la conférence [Axis for Peace](#). Il publie chaque semaine des chroniques de politique étrangère dans la presse arabe et russe. Dernier ouvrage publié : *L'Effroyable imposture 2*, éd. JP Bertrand (2007).

La source originale de cet article est [Réseau Voltaire](#)
Copyright © [Thierry Meyssan](#), [Réseau Voltaire](#), 2010

Articles Par : [Thierry Meyssan](#)

A propos :

Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : *L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations* (éd. JP Bertrand, 2007).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca